

8 place Charles Dullin
75018 PARIS
01.88.32.98.80
@depots@ccn.notaires.fr



Accès à l'étude
Parkings : 5 rue Dancourt,
41 Bd de Rochechouart
Métro : Abbesses (12), Anvers
(2), Pigalle (2, 12)
Bus : 30, 67, 85

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Le soussigné :

Maître Sébastien CRASTRE, notaire au sein de la société dénommée "Chassaint & Cerclé Notaires", société par actions simplifiée, titulaire d'un office notarial dont le siège est à PARIS (75018), 8 place Charles Dullin,

Dépositaire des fonds versés en vue de la constitution d'une société par actions simplifiée sous la dénomination sociale de A.R.S., ladite société ayant les caractéristiques suivantes :

- Capital social : MILLE (1 000 €) euros divisé en CENT (100) actions ou parts de DIX (10 €) euros chacune
- Siège social : 26 RUE DE FERRAGUS (93300) AUBERVILLIERS
- Objet social : « La Société a pour objet d'exercer, en France et/ou à l'étranger, les activités suivantes : Commerce au détail de produits d'alimentation générale et supérette
Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.
La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires. »

Atteste :

- avoir reçu le 4 novembre 2025 la somme de **MILLE EUROS (1 000 €)** représentant les apports en numéraire effectués à la société,
- que les fonds versés seront déposés au compte ouvert au nom de la société en formation à l'étude.

Fait à Paris.

Le 5 novembre 2025.



